Et si vous preniez la résolution d’aider régulièrement toutes les personnes diabétiques ?

L’an dernier le soutien de nos donateurs et de donateurs réguliers (dont vous faites peut-être partie !) a été primordial pour mener nos missions et nous les en remercions chaleureusement. En 2022 la Fédération poursuit son engagement auprès des personnes atteintes de diabète à travers ses trois grandes missions prioritaires :

1. Informer, accompagner et prévenir pour mieux répondre aux besoins des personnes diabétiques :

- En vous donnant accès à des recettes et menus équilibrés et en mettant bientôt en place de nouveaux menus hebdomadaires ;
- En mettant à disposition deux lignes gratuites d’écoute solidaire et psychologique ;
- A travers la poursuite de nos programmes Slow Diabète. Grâce à eux, ce sont déjà plus de 11 000 abonnés qui ont pu profiter d’un accompagnement associant activités et échanges avec nos experts ;
- En mettant en place des actions pour les personnes en situation de vulnérabilité sociale.

2. Défendre individuellement et collectivement pour que le diabète ne soit plus un frein aux projets de chacun :

- En poursuivant nos actions auprès des pouvoirs publics après de nombreuses victoires en 2021 telle que l’adoption de la loi contre les métiers interdits. Une action forte « Diabète 2022-2027 : un mandat pour agir ! » sera lancée pour interpeler les candidats aux présidentielles et aux législatives 2022 ;
- En poursuivant notre accompagnement social et juridique avec notamment la mise en place d’un nouveau contrat d’assurance-emprunteur.

3. Soutenir la recherche et l’innovation pour améliorer les traitements et les dispositifs médicaux

- En reversant cette année encore 150 000 € à la recherche en diabétologie.
- En poursuivant les études de son Diabète LAB qui permettent de favoriser l’accès aux innovations thérapeutiques qui peuvent améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de diabète.

Pour pouvoir continuer à réaliser toutes ces actions, nous vous proposons de devenir donateur régulier en optant pour le prélèvement automatique qui vous permet d’étaler votre soutien tout au long de l’année et de contribuer régulièrement et efficacement à nos projets. Cela permet aussi à la Fédération de sécuriser une partie de ses financements.

A noter que vous pouvez bénéficier de la réduction à hauteur de 66% de votre soutien annuel et recevoir votre reçu fiscal une fois par an avec l’ensemble de vos prélèvements : un don de 30€ par mois ne vous coûtera que 10,20€ par mois après réduction fiscale, mais permettra à la Fédération de recevoir 360€ par an pour financer par exemple 4 appels téléphoniques avec un psychologue pour soutenir des personnes atteintes de diabète.

D’avance, un grand merci pour votre contribution et votre engagement régulier à nos côtés : ensemble,

faisons progresser votre vie et celle de toutes les personnes diabétiques et de leur entourage !